Nouvelle consigne vélos à la gare !

Pour favoriser vos déplacements quotidiens, un Parking Vélos Île-de-France Mobilités va en effet être disponible dès le mois de juin 2024 sur la place de la gare de La Frette-sur-Seine, au pied de la gare de La Frette-Montigny. Il viendra compléter l'espace abrité en accès libre, vous permettant de combiner astucieusement l'usage du vélo et vos déplacements quotidiens en transport en commun.



Le nouveau parc de stationnement, abrité, éclairé et fermé, est destiné aux deux-roues non motorisés et aux vélos à assistance électrique. Équipée de 20 emplacements, cette consigne sécurisée sera opérationnelle 7j/7 et 24h/24. Elle permettra aux abonnés Navigo de stationner leur vélo en toute sécurité à proximité immédiate de la gare selon leurs besoins : 2 € la journée, 10 € le mois ou 30 € l'année.

Lors de la souscription d'un abonnement, il sera nécessaire de renseigner le numéro de son Pass Navigo ou de son Pass Navigo Découverte. Suite au paiement, l'accès à la consigne sera pris en compte sous 24h. L'ouverture de la consigne se fera sur présentation du Pass Navigo ou Navigo Découverte.

Le plus : des équipements de recharge pour vélos électriques, de gonflage et de réparation rapide seront gratuitement mis à la disposition des abonnés.